

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le patrimoine en péril

En RDC, tous les parcs, y compris ceux qui se trouvent hors de zones de guerre, sont victimes d'une prédation ayant pour objet la production de charbon de bois (makala).

Intervenants dans cet article :

Ephrem Balole

administrateur chargé de la planification du parc des Virunga.

Guy Bahima

directeur technique de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN).

Georges Muamba Tshibusu

directeur de la coopération internationale à l'ICCN.

Olivier Mushiete

directeur de l'École d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (Eraift).

Ruffin Nsielolo Kitoko

doctorant à l'Eraift.

Thierry Handja

responsable de la Rainforest Foundation.

Irène Wabiwa

chargée de campagne Forêt chez Greenpeace.

Le phénomène est particulièrement inquiétant à Goma, explique Georges Muamba Tshibusu, directeur technique de la coopération internationale à l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). La capitale du Nord-Kivu, insuffisamment desservie en électricité, est presque totalement dépendante en énergie du parc des Virunga. Le makala vient en grande partie du parc.

Selon Ephrem Balole, administrateur chargé de la planification du parc des Virunga, le commerce du makala est un business récurrent qui détruit systématiquement les habitats de la faune, surtout vers le sud-ouest du parc où l'on assiste à un déboisement progressif, explique-t-il. Une ville sauvage a été créée de toutes pièces dans le nord du parc empiétant de plus de mille hectares sur sa superficie. D'autres espaces sont envahis par l'agriculture. Les responsables du parc de Bombo Lumene, situé à un peu plus de 120 km de Kinshasa, déplorent également l'invasion de ce parc par les fabricants de makala qui ont endommagé plus de 20 % de la surface du parc.

Occupation illégale des parcs. Quand l'État viole ses propres lois

Mais l'État lui-même est également responsable de la prédation. Des concessions minières et pétrolières ont été accordées dans l'enceinte des parcs de Kahuzi Biega et des Virunga, pourtant classés au Patrimoine de l'humanité. Guy Bahima directeur technique de l'ICCN, reconnaît qu'il n'est pas normal que les lois puissent se contredire comme ça, parlant « *d'inadéquation inacceptable* », évoquant les conflits entre les cadastres foncier, minier, le cadastre agricole, forestier et pétrolier. Et l'ICCN, encore hostile il y a deux ans à l'exploration pétro-

lière dans le parc des Virunga, commence à céder du terrain. Aujourd'hui, Guy Bahima évoque la possibilité d'une conciliation entre le développement durable et la conservation de la biodiversité. Il évoque une campagne d'acquisitions de données aérogravimétriques menée par la compagnie britannique Soco International pour évaluer les ressources à l'intérieur du parc, qui dit-il, n'a aucun impact sur l'écosystème. Et il invite les critiques des organisations de défense de l'environnement à considérer les enjeux. Si on choisit de ne pas exploiter le pétrole, il faudrait fournir au Congo des compensations, plaide Bahima. Mais, au sein de l'ICCN, tout le monde n'est pas du même avis.

« L'Etat est responsable de la prédation. »

Georges Muamba estime que l'idée, suggérée par certains, d'une redéfinition des limites des parcs nationaux, constituerait un mauvais précédent. Elle risquerait de déclencher une dynamique consistant à revisiter les limites de tous les parcs, d'autant que les pressions en faveur d'une telle révision viendront aussi des orpailleurs, des agriculteurs et des sociétés minières.

Chaos organisé

De son côté, Greenpeace, à l'occasion de la saisie le 24 mars 2013 dans le port d'Anvers d'une cargaison de 40 m³ de bois illégal congolais (d'essence afromosia, reprise à l'annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction), rappelle que l'abattage illégal est monnaie courante dans le pays. Selon de récents rapports du Resources Extraction Monitoring, observateur indépendant de l'application de la loi forestière et de la gouvernance dans le pays, financé par l'UE, toutes les sociétés industrielles d'exploitation



© François Cujat/ SOS Faim.

Feu de broussaille, au Congo.

forestière sont impliquées dans l'exploitation illégale. Le secteur se trouve toujours dans une situation de chaos organisé, caractérisée par la corruption et l'impunité. Et après la révision des titres forestiers financée par la Banque mondiale, pas un seul des titres opérationnels illégaux n'aurait été annulé, selon Greenpeace.

« Les fabricants de makala ont endommagé plus de 20% du parc. »

Un autre obstacle à la conservation est l'absence d'implication des populations locales. Une nouvelle législation sur les forêts communautaires est en gestation. Elle vise à reconnaître les droits des communautés sur les terres et les forêts, ce qui garantirait le succès du processus Redd, selon Georges Thierry Handja, responsable de la Rainforest Foundation. Mais le problème, pour Irène Wabiwa, chargée de campagne Forêt chez Greenpeace, est que les textes rela-

tifs à la foresterie communautaire qui se trouvent sur la table du gouvernement depuis 2010, font l'objet de blocages. À la mi-avril 2013, le Réseau Ressources Naturelles, regroupant des associations congolaises de la société civile environnementale, a jugé insuffisant le bilan sur la gouvernance et la transparence du secteur forestier dans ce pays, malgré des avancées notables dans la publication des contrats de concessions forestières, toujours incomplète. Un des obstacles à la gouvernance forestière est le dysfonctionnement entre le pouvoir central et les provinces, de l'absence de « recevabilité » et du refus de rendre publiques certaines informations sur la gouvernance forestière.

Soutiens de l'UE

Face à toutes ces menaces, l'Union européenne et d'autres bailleurs financent une série de projets d'appui à la gestion durable des forêts et à la conservation de la nature allant des « actions d'urgence » pour sauvegarder et valoriser le patrimoine de l'humanité menacé par les années de guerre, aux actions pour permettre la préparation des pro-

grammes d'appui sectoriel et à l'appui à la réduction de la pression sur les forêts naturelles due à la demande énergétique croissante en bois de chauffe. Parmi ces actions qui mobilisent un budget de 66 millions d'euros pour la période 2009-2017, figure l'appui aux solutions énergétiques alternatives, doté de 6 millions d'euros. Il comprend le développement de plantations destinées à fournir pour fournir les grands centres urbains en bois de chauffe durable, le test de solutions énergétiques innovantes et l'appui au développement des énergies alternatives en milieu rural.

L'UE soutient également l'École d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (Éraift), qui a entamé un partenariat scientifique avec le projet Ibi-Batéké. Selon son directeur, Olivier Mushiete, il devrait commencer à produire quelque 8 000 tonnes de bois progressivement à partir de 2014, à partir de la transformation de 7.500 ha de savane arbustive à faible taux de carbone stocké en surface en une forêt dense. Mais malgré ses mérites, le projet Ibi-Batéké, n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. La production annuelle d'Ibi ne représente que deux jours de la consommation de charbon de bois de Kinshasa, évaluée entre 1 000 et 1 500 tonnes par jour. En clair, résume Olivier Mushiete, pour que la population de Kin soit satisfaite dans sa demande en charbon de bois, il faudrait que 500 projets similaires voient le jour.

Mais l'apport de l'Éraift va plus loin, explique Ruffin Nsielolo Kitoko, docteur à l'Éraift. En fait Ibi est le point de départ d'une expérience fascinante de régénération forestière sur des savanes. Celle-ci consiste à faire pousser des arbres comme le wenge, essence noble de bois d'œuvre dans un noyau forestier d'acacias, et à favoriser l'installation de la forêt dans la savane. Techniquement, l'espoir d'une (re)conquête de la forêt sur la savane, avec également pour conséquence une densification de la faune, est permis. Encore faut-il établir un cadre adéquat pour que l'expérience puisse être répliquée à l'échelle nationale. ■

Témoignages recueillis en RDC par François Misser
article complet en ligne sur www.sosfaim.org
(rubrique Défis Sud).

Congo-Kinshasa

Biodiversité : le patrimoine en péril

François Misser

Les exactions incessantes des bandes armées combinées à l'absence d'autorité de l'État et à la mauvaise gouvernance, se conjuguent pour menacer les écosystèmes forestiers, au cœur des sanctuaires de la biodiversité.

Après 17 ans de guerre d'intensité variable, les écosystèmes forestiers ont beaucoup souffert. Pas moins de cinq aires protégées sont inscrites sur la liste du Patrimoine mondial en péril. Et leurs défenseurs ont payé un lourd tribut. En juin 2012, les combattants Maï Maï du chef Morgan ont fait irruption dans la réserve d'Epulu, en Province Orientale, tuant deux gardes et massacrant les 15 okapis, dont l'espèce est menacée de disparition. Ce sont plus de 25 années de travail et des millions de dollars de perdus, déplore le directeur technique de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) Guy Bahima,

Depuis 1996, 283 gardes ont trouvé la mort. L'une des dernières victimes est Atamato Madranbélé, le conservateur du parc national d'Upemba, au Katanga, devenu le quartier général des milices Maï Maï du « commandant » Gédéon, tombé à la mi-décembre 2012 dans une embuscade tendue par des rebelles. Le problème est que pour accomplir sa tâche, l'ICCN est tragiquement démunie. Elle ne dispose pour protéger ce parc de 11 000 km² que de 69 gardes mal armés, mal équipés et mal payés. En outre se pose un sérieux problème d'impunité : quand ils sont arrêtés, les braconniers sont souvent relâchés. Résultat : le guépard a pratiquement disparu du parc et il ne reste plus que 40 zèbres autour de la station, témoigne Guy Bahima.

Le parc de la Garamba, classé au Patrimoine de l'Humanité et situé aux confins de la Centrafrique et du Soudan du Sud, est écumé par la Lord Resistance Army. « *Si on ne fait rien, dans 20 ans on n'a plus un éléphant en Afrique Centrale* », avertit le gérant du parc, Luis Arranz, qui rappelle que l'an dernier, un seul braconnier a tué 22 éléphants et qu'en décembre 2012 une girafe a été tuée. Le rhinocéros blanc qui fut la spécialité de Garamba est aujourd'hui une espèce éteinte. Depuis les années 1960, la population de buffles a chuté de 30 000 à 6 000 unités et celle d'éléphants de 20 000 à 2 000, largement à cause de la flambée des cours de l'ivoire, explique Luis Arranz selon qui la LRA comme l'armée congolaise sont impliquées dans ces massacres.

« *Quand on parle de la situation du Parc des Virunga, on a les larmes aux yeux* », s'émeut Guy Bahima, selon qui la population d'hippopotames a fondu de 30 000 à 500 individus depuis 1996. Et les gens ne réalisent pas, explique-t-il, que cette situation a créé un problème alimentaire pour les populations locales. Car les défécations des hippopotames permettent au phytoplancton et au zooplancton, dont se nourrissent les poissons des rivières du parc et du lac Edouard de se reproduire. Du coup, on a assisté à une baisse des captures de poisson dans les eaux congolaises du lac Edouard. Et les éléphants qui se comptaient par milliers avant la guerre de 1996-1997, ont aujourd'hui pratiquement disparu. Or, l'éléphant joue lui aussi un rôle écologique important. Une étude menée dans la forêt Tai en Côte d'Ivoire a démontré qu'ils jouaient un rôle précieux dans la dispersion des graines. On en a trouvé en effet 37 espèces différentes dans les fientes de ces pachydermes. Par conséquent, l'hécatombe de ces animaux pourraient avoir des répercussions négatives pour la totalité de l'écosystème au

Congo. L'espoir cependant est qu'une partie ait trouvé refuge dans le Queen Elizabeth National Park ougandais contigu. Quant aux gazelles, leur disparition se compte en milliers et on ne trouve plus guère de buffles, témoigne Guy Bahima.

Les choses ont encore empiré avec l'arrivée des rebelles du M23 en avril 2012, renchérit Ephrem Balole, administrateur chargé de planification du parc des Virunga. La reprise des combats a remis en cause tous les efforts entrepris. Le tourisme a été stoppé immédiatement. Et à cause des violences, le travail de conservation normal a été interrompu. Les responsables du parc ont dû se concentrer sur l'urgence pour protéger les gardes et leurs familles ainsi que les équipements et les bâtiments. Concernant la protection de la faune, il fallu se concentrer sur les espèces les plus menacées et les plus emblématiques comme les gorilles de montagne, les gorilles de plaine, les éléphants, les hippopotames, les buffles et les antilopes. Le Mont Ruwenzori et le Volcan Nyiragongo, écosystèmes fragiles ont aussi bénéficié d'une protection. Mais les équipes n'ont pas pu se déployer partout. *« Nous n'avons que 271 gardes pour les 7 800 km² du parc. Et La guerre a fait que plusieurs endroits qui étaient déjà sous contrôle, sont tombés entre les mains des groupes armés et de l'armée régulière. En outre, elle a favorisé l'intrusion dans le parc d'autres groupes armés comme les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et plusieurs factions de Mai Mai, qui vivent essentiellement de l'exploitation des ressources naturelles du parc »*, explique Ephrem Balole.

La situation du Parc de Kahuzi Biega au Sud-Kivu, n'est guère plus enviable. Les FDLR y font la loi, ainsi que divers groupes Mai Mai, raconte Guy Bayima. On y tue des éléphants et les groupes armés se livrent à l'exploitation du coltan. Le parc de la Maïko, situé à la conjonction des provinces du Nord-Kivu, de la Province orientale et du Maniema, qui abrite des espèces recherchées telles que les gorilles de plaine, l'okapi, le paon congolais et des éléphants, est le repère des FDLR et des Forces divines Simba qui vivent d'un braconnage semi industriel orchestré par des réseaux de trafiquants opérant à partir de Kinshasa et Kisangani. Ce parc est le théâtre d'un trafic de viande de brousse, d'or et de cassitérite.

Braconniers et charbonniers

Le braconnage n'est pas l'apanage des zones de guerre. Ainsi, le parc de la Salonga, en Equateur a connu une baisse dramatique de sa population d'éléphants tombée de plusieurs dizaines de milliers d'individus dans les années 1970 à 2000 individus aujourd'hui, selon Guy Bayima. Selon le directeur belge du parc, Hugues Ducenne, lors de son arrivée sur le site en décembre 2010, *« il y avait un braconnage outrancier toutes espèces confondues. Moins du fait des trafiquants d'ivoire que de ceux de viande de brousse, en quête de singes, d'antilopes, de potamochères ou de buffles de forêt »*. Et là aussi, les moyens de l'ICCN sont dérisoires. Elle ne compte que 180 gardes pour protéger un territoire de 36 500 km², plus étendu que Belgique et Luxembourg réunis. *« Tous ces trafics sont commandités à partir des grandes localités. La viande de brousse se retrouve jusqu'à Londres, Paris et Bruxelles. Il y a de véritables filières »*, raconte Hugues Ducenne. Le climat général d'anarchie et l'insuffisance d'autorité de l'État, favorisent l'abattage de bois pour la consommation énergétique des foyers urbains. Tous les parcs, y compris ceux qui se trouvent hors de zones de guerre, sont victimes d'une prédation ayant pour objet la production de charbon bois (makala). Le phénomène est particulièrement inquiétant à Goma explique Georges Muamba Tshibusu, directeur de la coopération internationale à l'ICCN. La capitale du Nord-Kivu, insuffisamment desservie en électricité est presque totalement dépendante en énergie du parc des Virunga. Tout le makala vient en grande partie du parc.

Selon Ephrem Bilole, le commerce du makala est un business récurrent qui détruit systématiquement les habitats de la faune, surtout vers le sud-ouest du parc où l'on assiste à un déboisement progressif, explique-t-il. Une ville sauvage a été créée de toutes pièces dans le nord du parc empiétant de plus de 1000 ha sur sa superficie. D'autres espaces qui sont envahis par l'agriculture. Les responsables du parc de Bombo Lumene, situé à un peu plus de 120 km de Kinshasa, déplorent également l'invasion de ce parc par les fabricants de makala (charbon de bois) qui ont endommagé plus de 20% de la surface du parc

Occupation illégale des parcs. Quand l'État viole ses propres lois

Un autre problème est l'occupation illégale des parcs. L'ICCN a beau porter plainte contre les occupants illégaux, c'est à peine si le ministère public s'en saisit et considère que c'est une affaire importante, déplore Guy Bahima. De son côté, Iyav Muhunga, chef de projet de la Frankfurter Zoological Society témoigne que dans le parc d'Upemba, un grand village a été construit sur la piste des éléphants par des braconniers, des pêcheurs illégaux et des agriculteurs.

Mais l'État lui-même, est également responsable de la prédation. Des concessions minières et pétrolières ont été accordées dans l'enceinte des parcs de Kahuzi Biega et des Virunga, pourtant classés au patrimoine de l'humanité. Guy Bahima reconnaît qu'il n'est pas normal que les lois puissent se contredire comme ça, parlant d' « *inadéquation inacceptable* », évoquant les conflits entre les cadastres foncier, minier, le cadastre agricole, forestier et pétrolier. Et l'ICCN encore hostile il y a deux ans à l'exploration pétrolière dans le parc des Virunga, commence à céder du terrain. Aujourd'hui, Guy Bayima évoque la possibilité d'une conciliation entre le développement durable et la conservation de la biodiversité. Il évoque une campagne d'acquisitions de données aérogravimétriques menée par la compagnie britannique Soco International pour évaluer les ressources à l'intérieur du Parc, qui dit-il, n'a aucun impact sur l'écosystème. Et il invite les critiques des organisations de défense de l'environnement à considérer les enjeux. Si on choisit de ne pas exploiter le pétrole, il faudrait fournir au Congo des compensations, plaide Bayima. Mais, au sein de l'ICCN, tout le monde n'est pas du même avis. Georges Muamba estime que l'idée suggérée par certains d'une redéfinition des limites des parcs nationaux, constituerait un mauvais précédent. Elle risquerait de déclencher une dynamique consistant à revisiter les limites de tous les parcs, d'autant que les pressions en faveur d'une telle révision viendront aussi des orpailleurs, les agriculteurs et des sociétés minières.

De son côté, Greenpeace à l'occasion de la saisie le 24 mars 2013 dans le port d'Anvers d'une cargaison de 40 m3 de bois illégal congolais, (d'essence afromosia, reprise à l'annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction), rappelle que l'abattage illégal est monnaie courante dans le pays. Selon de récents rapports du « Resources Extraction Monitoring », observateur indépendant de l'application de la loi forestière et de la gouvernance dans le pays, financé par l'UE, toutes les sociétés industrielles d'exploitation forestière sont impliquées dans l'exploitation illégale. Le secteur se trouve toujours dans une situation de chaos organisé, caractérisée par la corruption et l'impunité. Et après la révision des titres forestiers financée par la Banque mondiale, pas un seul des titres opérationnels illégaux n'aurait été annulé, selon Greenpeace.

Un autre obstacle à la conservation est l'absence d'implication des populations locales. Une nouvelle législation sur les forêts communautaires est en gestation. Elle vise à reconnaître les

droits des communautés sur les terres et les forêts, ce qui garantirait le succès du processus REDD, selon Georges Thierry Handja, responsable de la Rainforest Foundation. Mais le problème, pour Irène Wabiwa, chargée de campagne Forêt/Greenpeace, est que les textes relatifs à la foresterie communautaire qui se trouvent sur la table du gouvernement depuis 2010, font l'objet de blocages. A la mi-avril 2013, le « Réseau Ressources Naturelles »), regroupant des associations congolaises de la société civile environnementale, a jugé insuffisant le bilan sur la gouvernance et la transparence du secteur forestier dans ce pays, malgré des avancées notables dans la publication des contrats de concessions forestières, du reste incomplète. Un des obstacles à la gouvernance forestière est le dysfonctionnement entre le pouvoir central et les provinces, de l'absence de « recevabilité » et du refus de rendre publiques certaines informations sur la gouvernance forestière.

Face à toutes es menaces, l'UE et d'autres bailleurs financent une série de projets d'appui à la gestion durable des forêts et à la conservation de la nature allant des « actions d'urgence » pour sauvegarder et valoriser le patrimoine de l'humanité menacé par les années de guerre, aux actions pour permettre la préparation des programmes d'appui sectoriel et à l' appui à la réduction de la pression sur les forêts naturelles due à la demande énergétique croissante en bois de chauffe. Parmi ces actions qui mobilisent un budget de 66 millions d'euros pour la période 2009-2017, figure l'appui aux solutions énergétiques alternatives, doté de 6 millions d'euros. Il comprend le développement de plantations destinées à fournir pour fournir les grands centres urbains en bois de chauffe durable, le test de solutions énergétiques innovantes et l'appui au développement des énergies alternatives en milieu rural.

L'UE soutient également l'École d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT) qui a entamé un partenariat scientifique avec le projet Ibi-Batéké. Selon son directeur, Olivier Mushiete, il devrait commencer à produire quelque 8 000 tonnes de bois progressivement à partir de 2014, à partir de la transformation e 7500 ha de savane arbustive à faible taux de carbone stocké en surface en une forêt dense. Mais malgré ses mérites, le projet Ibi Batéké, n'est qu'une goutte d'eau dans la mer. La production annuelle d'Ibi ne représente que deux jours de la consommation de charbon de bois de Kinshasa, évaluée entre 1 000 et 1 500 tonnes/jour. En clair, résume Olivier Mushiete, pour que la population de Kin soit satisfaite dans sa demande en charbon de bois, il faudrait que 500 projets similaires voient le jour.

Mais l'apport de l'ERAIFT va plus loin, explique Ruffin Nsielolo Kitoko, doctorant à l'ERAIFT. En fait Ibi est le point de départ d'une expérience fascinante de régénération forestière sur des savanes mises en défens. Celle-ci consiste à faire pousser des arbres comme le wenge, essence noble de bois d'oeuvre dans un noyau forestier d'acacais.et à favoriser l'installation de la forêt dans la savane. Techniquement, l'espoir d'une (re)conquête de la forêt sur la savane, avec pour conséquence une densification également de la faune, est permis. Encore faut-il établir un cadre adéquat pour que l'expérience puisse être répliquée à l'échelle nationale ...

FIN